



| NOUVEAU |

MASTER DROIT PRIVÉ

Parcours Droit de l'enfant

La place de l'enfant en droit n'a de cesse de croître tant dans le droit interne qu'international. Reconnu comme sujet de droits, l'enfant est un acteur social aux capacités progressives. La reconnaissance de ses besoins spéciaux a conduit à la reconnaissance de droits et procédures spécifiques. Le parcours « Droit de l'enfant » propose de préparer les étudiants désireux d'investir les champs professionnels en lien avec l'enfant.

Pauline Bonhomme : @
pauline.BONHOMME@univ-amu.fr

 Faculté de Droit et de Science Politique
3 avenue R. Schuman - 13628 Aix-en-Provence

EN SAVOIR PLUS

Date de rentrée

Septembre

Pré-requis

L'étudiant doit être en possession d'un master 1 de droit de préférence dans les mentions suivantes : Droit privé, Droit civil, Droit pénal et sciences criminelles ou encore Justice, procès et procédures.

Il est vivement conseillé d'avoir suivi des enseignements de droit civil, procédure civile, de droit pénal, et de droit des personnes vulnérables.

Régime d'inscription

formation initiale / formation continue

Responsable

Caroline Siffrein-Blanc
caroline.siffrein-blanc@univ-amu.fr

Droits d'inscription

243 euros

Nombre de crédits

120 ECTS

OBJECTIFS

Former des professionnels spécialisés dans le domaine des droits de l'enfant

Le parcours propose d'approfondir les connaissances juridiques sous l'angle spécifique de l'enfant. Il s'agit d'une part d'aborder les savoirs fondamentaux tels que l'état des personnes, le droit de la responsabilité, le droit international privé, le patrimoine ou encore la procédure, sous l'angle spécifique de l'enfant ; d'autre part d'apporter des savoirs et savoir-faire nouveaux dans les différents domaines du droit privé, pénal et publics relatifs à l'enfant.

Maitriser le contentieux en droit de l'enfant

La formation permet à l'étudiant de maitriser les différents pans procéduraux des contentieux liés à l'enfant et s'ouvrir aux modes de résolution amiable des différends.

Maitriser l'environnement professionnel et institutionnel.

La formation a pour objectif d'identifier toutes les institutions et professionnels susceptibles d'intervenir dans le champ de l'enfance.

Compléter ses compétences par des connaissances pluridisciplinaires

L'ouverture aux disciplines non juridiques constitue une formation indispensable pour l'étudiant désireux d'embrasser une profession en lien avec l'enfant.

VOTRE PROGRAMME

Master 2 semestre 3

- **UE1 : Le statut de l'enfant (66h)**
Le statut personnel de l'enfant
Protection civile de l'enfant
Protection pénale de l'enfant
Protection européenne et internationale de l'enfant
- **UE 2 : Le patrimoine de l'enfant (30 h)**
Les ressources
La gestion
Les solidarités familiales
- **UE3 : La responsabilité de l'enfant (14h)**
La responsabilité civile
La responsabilité pénale
- **UE 4 : L'enfant et la justice (48h)**
Les modes amiables
La justice civile
La justice pénale
L'environnement institutionnel et professionnel
- **UE 5 : Ateliers pratiques de mise en situation (12h)**
- **UE 6 : Enfant et approche pluridisciplinaire (14h)**
L'approche historique, sociologique et comparée des droits de l'enfant
La psychologie de l'enfant et du parent
- **UE 7 : Conférences d'actualisation disciplinaires et transdisciplinaires (18h)**

Master 2 semestre 3

- **UE 1 : Participation à l'élaboration et l'animation d'une journée de recherche**
- **UE 2 Stage ou mémoire (au choix)**

LE PLUS DE LA FORMATION

Professionnalisation et mise en situation

Une place importante sera donnée à la participation active des étudiants notamment grâce à des jeux de rôle, procès fictifs...

Des ateliers de mise en situation pratique seront proposés à partir de la mise à disposition de dossiers réels. L'initiation à la recherche, au débat et à l'oralité sera particulièrement travaillée grâce au module de « Participation à l'élaboration et l'animation d'une journée de recherche ». Des séminaires porteront sur les pratiques professionnelles, l'environnement institutionnel, et la déontologie. Enfin, un stage d'immersion permettra de renforcer la professionnalisation des étudiants.

Pluridisciplinarité

Des cours et des conférences pluridisciplinaires (psychologie, pédopsychiatrie, sociologie,...) sont proposés afin de s'ouvrir sur les autres sciences indispensables à la bonne compréhension des problématiques liées à l'enfance.

Le dynamisme de la formation

L'équipe pédagogique sera composée d'universitaires mais également de professionnels de l'enfance et de la famille. Le profil pluridisciplinaire du corps enseignant ainsi que leur implication dans de multiples réseaux académiques et professionnels garantissent le dynamisme de la formation.

Préparer aux concours et examens des professions en lien avec l'enfance notamment par l'organisation d'épreuves orales

VOS COMPÉTENCES EN SORTIE D'ÉTUDES

- mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés dans le champ de l'enfance.
- anticiper ou gérer un contentieux en droit de l'enfant
- actualiser et analyser les sources du droit de l'enfant
- acquérir des connaissances pluridisciplinaires spécifiques à l'enfant
- identifier l'environnement institutionnel et professionnel spécifique à l'enfance

MÉTIERS ET PERSPECTIVES DE CARRIÈRE

- Avocat spécialisé en droit de l'enfant
- Magistrature
- Inspecteur au sein des services de la protection de l'enfance
- Juriste au sein des associations dédiées à la défense des droits de l'enfant
- Juriste au sein des organisations internationales
- Administrateur ad hoc
- Les organisations internationales
- Enseignant chercheur